



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Auctionsale after bankruptcy in France

Team h7

Usinage Grande Vitesse

8 Les Bas Musats
89100 MALAY-LE-GRAND

MECANIQUE DE PRECISION

PRECISION ENGINEERING

**VENTE EN SIMULTANÉ SUR
WWW.INTERENCHERES-LIVE.COM
LIVE BIDDING ON THE INTERNET**



live interencheres-live.com
Enchères LIVE et ordres d'achat secrets



► **Catalogue complet**
disponible sur notre site internet

► **Detailed catalogue**
on our website

www.lutece-industrie.com

www.interencheres.com/89006

Mercredi 19 Septembre 2018

à 14h00

HOTEL DES VENTES

3 Boulevard du Pont Neuf
89100 SENS

Wednesday, September 19th 2018

at 2.00 p.m

AUCTION ROOM

3 Boulevard du Pont Neuf
89100 SENS

Pour tout renseignement / For all request : Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63

Par le ministère de **Maître Philippe DUPLESSIS**

Commissaire-Priseur Judiciaire

3 Boulevard du Pont Neuf - 89100 SENS

Tél. : +33 (0)3 86 64 52 87 / Fax : +33 (0)3 86 95 21 55

E-mail : sens-encheres@wanadoo.fr

Assisté par : **LUTÈCE INDUSTRIE**

Consultants internationaux en ventes industrielles

60, rue de Castagnary - 75015 PARIS

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63 - English and Spanish : 33 (0)7 81 58 50 40

info@lutece-industrie.com

AVIS AUX ACHETEURS

La présente vente publique est régie par les Conditions Générales de Ventes figurant en fin de catalogue et par les Conditions Particulières indiquées ci-après :

VISITES

Sur rendez-vous auprès de Lutèce Industrie avant la vente
ET

Mercredi 19 Septembre 2018 de 9h00 à 12h00

TEAM H7
8 Les Bas Musats
89100 MALAY-LE-GRAND

DEROULEMENT DE LA VENTE

La vente aura lieu le Mercredi 19 Septembre 2018 à 14h00

Hôtel des Ventes :
3 Boulevard du Pont Neuf
89100 SENS

Par le ministère de Maître Philippe DUPLESSIS
Commissaire-Preneur Judiciaire
3 Boulevard du Pont Neuf
89100 SENS

Tel: +33 (0)3 86 64 52 87 / Fax: +33 (0)3 86 95 21 55 / sens-encheres@wanadoo.fr

Les adjudications sont faites TTC. L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 12% HT ainsi que la TVA sur ces frais, soit 14,4 % TTC.

Pour éviter tout ralentissement dans le déroulement de la vente, les acheteurs sont priés, avant les enchères, de remplir la Carte Acheteur disponible sur le site www.lutece-industrie.com, en salle des ventes et lors des visites, en indiquant leurs coordonnées, et, la vente étant au comptant, de remettre un chèque signé à l'ordre de Maître Philippe DUPLESSIS, ainsi que la garantie de paiement dont modèle ci-après si chèque non certifié.

Pour les acheteurs assujettis et identifiés dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, indiquer leur numéro de T.V.A. et fournir l'attestation du numéro d'identification délivrée par l'Administration fiscale de leur Pays.

Pour les lots marqués d'un (*) se reporter aux Conditions Générales de Vente en fin de catalogue.

ENLEVEMENT DES LOTS

En référence à l'article 4 des conditions générales de vente, aucun enlèvement ne pourra être effectué sans la production d'une garantie de paiement (voir modèle dans ce catalogue) ou de chèque certifié.

Enlèvements uniquement sur rendez-vous

A partir du Jeudi 20 Septembre 2018 à 8h00 au Vendredi 28 Septembre 2018 à 12h00

Il appartient aux acquéreurs de venir équiper des matériels nécessaires à l'enlèvement de leur(s) lot(s)

PAIEMENT

CAISSE DES DEPÔTS – Domiciliation : DEPARTEMENT NUMERAIR - Maître Philippe DUPLESSIS
Code Banque 40031 - Code guichet 00001 - N° de compte 0000356995M - Clé RIB 41
IBAN FR51 4003 1000 0100 0035 6995 M41 – BIC: CDCG FR PP

GARANTIE BANCAIRE

Nous, soussignés, Banque :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Garantissons jusqu'à un montant de € (euros)

Les achats effectués

par Monsieur ou Madame

de la Société (*Company / Firma*) :

Siège Social :

R.C. :

titulaire, dans notre banque, du compte n°

lors de la vente aux enchères publique des matériels de la Sté **TEAM H7**

Pour paiement, Monsieur / Madame

De la Société établira un chèque que nous garantissons dans la limite indiquées ci-dessus ou bien le paiement pourra être versé, dès sa première demande écrite dans les mêmes conditions, au compte de :

Maître Philippe DUPLESSIS
Commissaire-Preneur Judiciaire
3 Boulevard du Pont Neuf
89100 SENS

Tel: +33 (0)3 86 64 52 87 / Fax: +33 (03 86 95 21 55 / sens-encheres@wanadoo.fr)

Paiement

CAISSE DES DEPÔTS – Domiciliation : DEPARTEMENT NUMERAIR - Maître Philippe DUPLESSIS
Code Banque 40031 - Code guichet 00001 - N° de compte 0000356995M - Clé RIB 41
IBAN FR51 4003 1000 0100 0035 6995 M41 – BIC: CDCG FR PP

Fait le à

Signature :

Cachet commercial :

ORDRE D'ACHAT

Vente TEAM H7
Du Mercredi 19 Septembre 2018
Maître Philippe DUPLESSIS
Commissaire-Preneur Judiciaire
3 Boulevard du Pont Neuf
89100 SENS

Tel: +33 (0)3 86 64 52 87 / Fax: +33 (03) 86 95 21 55 / sens-encheres@wanadoo.fr

NOM : FONCTION :
SOCIETE (cachet):
ADRESSE :
CP et VILLE :
TELEPHONE : FAX :
EMAIL :
BANQUE :N° COMPTE
N° TVA :

Demandons à Maître Philippe DUPLESSIS d'acheter pour notre compte les lots mentionnés ci-dessous pour le prix TTC et hors frais (14,4 % TTC) maximum indiqué, lors de la VENTE aux ENCHERES des sociétés

TEAM H7 du Mercredi 19 Septembre 2018

Nous avons pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les acceptons.
Nous vous prions de trouver ci-joint un chèque/espèces ainsi qu'une GARANTIE DE PAIEMENT d'après le modèle proposé au catalogue.

N° de LOT ou Ensembles	OFFRE MAXIMUM en € TTC et HORS FRAIS	Prix adjugé en € TTC et HORS FRAIS

DATE :

SIGNATURE :

N° Lot	Est	Description	Situation
1	50	Aspirateur EWT, modèle INDUSTRIAL 35 INOX, puissance 1600 W	Atelier
2	100	Aspirateur industriel NUMATIC	Atelier
3	60	3 ventilateurs sur pied LAMARQUE	Atelier
4	100	Benne mobile et fourchable GOUBARD, capacité 0,230 m ³	Atelier
5	100	Benne mobile et fourchable GOUBARD, capacité 0,230 m ³	Atelier
6	100	Benne mobile et fourchable GOUBARD, capacité 0,230 m ³	Atelier
7	70	Desserte 3 tiroirs FACOM, modèle CHROME 2	Atelier
8	100	Desserte d'atelier 2 tiroirs	Atelier
9	100	Desserte d'atelier 3 tiroirs	Atelier
10	50	Diabre métallique	Atelier
11	120	Coffret avec ensemble de pose de filets rapportés divers	Atelier
12	150	Balance pondérale BAXTRAN, modèle DSC, capacité 30 kg	Atelier
13	500	Balance à plateau au sol DINI ARGEO, modèle LCSBB, capacité maxi environ 1000 KG, dimensions du plateau 1500 X 1500 mm	Atelier
14	100	Point qualité PAROLAI	Atelier
15	60	Lot de 2 outils pneumatiques, 1 perceuse, 1 lime et 1 burineur	Atelier
16	50	Lot de 2 perceuses électriques : 1 BOSCH, modèle 1122 et 1 BLACK & DECKER, modèle P13P2V	Atelier
17	80	Perceuse d'établi REXON, modèle DP-200 A	Atelier
18	80	Perceuse d'établi KORMAN	Atelier
19	120	Etabli 6 tiroirs avec étau	Atelier
20	100	Etabli 5 tiroirs	Atelier
21	120	Etabli 5 tiroirs avec étau	Atelier
22	100	Etabli 5 tiroirs	Atelier
23	100	Etabli 5 tiroirs	Atelier
24	100	Etabli 3 tiroirs	Atelier
25	100	Etabli 5 tiroirs	Atelier
26	100	Etabli 5 tiroirs	Atelier
27	60	Table de travail	Atelier
28	50	Benne mobile TRUMEL	Atelier
29	150	Enclume sur support bois	Atelier

N° Lot	Est	Description	Situation
30	100 000	Centre d'usinage MAZAK horizontal NEXUS 5000/II, type HCN-5000, n°190030, année 2006 avec 2 palettes 500 X 500, CN MAZATROL MATRIX NEXUS, système RENISHAW, position palette 360°, filetage incrémation avec 2 blocs modulaires, convoyeur copeaux MAYFRAN	Atelier
32	60 000	Tour numérique MAZAK QUICK TURN NEXUS 250-II-M, série 202122, N° C22UK322200, année 2008 avec robot MAZAK FLEX - GL100F à carrousel et convoyeur copeaux MAYFRAN	Atelier
33	10 000	Centre d'usinage MAZAK FF-510, N°251134307, année 1998, 2 palettes 400 X 400, CN FANUC séries18i-M, système de filtration huile de coupe	Atelier
34	5 000	Tour numérique MAZAK QUICK TURN 15N, n° N90757U, année 1990, CN MAZATROL T32-2, convoyeur copeaux MAYFRAN, embarreur IEMCA VIP52	Atelier
35	12 500	Centre perçage fraisage BROTHER TC-32A, N° 111235, année 2000, CNC tapping Center	Atelier
36	6 000	Centre perçage/fraisage BROTHER TC-325 n° série 111118 année 1996, table 1000 X 500	Atelier
37	5 000	Centre perçage BROTHER TC-228 , N° 111405, année 1996, tourelle 10 outils, table 600 X 300	Atelier
40	1 200	Banc de jauge outil URMA DIJSET 2	Atelier
41	1 000	Armoire porte outils avec 40 cônes porte outils et 1 palpeur	Atelier
42	800	Armoire porte outils avec 30 cônes porte outils	Atelier
43	1 000	Armoire porte outils avec 50 cônes porte outils	Atelier
44	900	Armoire métallique 2 portes coulissantes avec outillage pour tour	Atelier
45	6 000	Scie AMADA-330 W modèle HA 250N, N°24330492, année 2008 avec convoyeur à rouleaux en entrée	Atelier
46	4 000	Scie EISELE 550 AUTOMATICA/S 0.800 n° 247130, année 1998 avec convoyeur à rouleaux en entrée	Atelier
47	3 000	Scie EISELE IMS 500, table orientable, n° 4005, année 1980	Atelier
48	750	Scie automatique EUROMEC 350 P.P.R. avance barre/coupe angulaire, n° 956, année 1989	Atelier
49	300	Tronçonneuse manuelle RGA, modèle DELTA 250	Atelier
50	1 000	Banc de perçage avec 6 perceuses CINCINNATI	Atelier
51	200	Perceuse colonne SYRETTE	Atelier

N° Lot	Est	Description	Situation
52	500	Mortaiseuse CHOMIENNE avec plateau tournant	Atelier
53	400	Presse d'atelier hydraulique BADESNOST	Atelier
54	50	Touret à meuler CREUSEN	Atelier
55	50	Meuble d'atelier	Atelier
56	50	Ponceuse à bande et brosse métallique	Atelier
60	3 000	Ebavureuse brossage RASAMAT, modèle 2003, n° 403252/96, année 1996	Atelier
61	400	Microbilleuse et sécheur d'air comprimé PREVOST	Atelier
62	3 000	Machine de tribofinition RÖSLER, n° 28317/01, année 2001	Atelier
63	1 000	Machine de nettoyage dégraissage pièces MAFAC type SF 60 40, n° 96 235 878, année 1996	Atelier
64	80	Bac de dégraissage AEE	Atelier
70	1 000	Meuble d'atelier mobile 9 tiroirs avec forets, alésoir, tarots, fraises et divers	Atelier
71	1 000	Meuble d'atelier mobile 9 tiroirs avec forets, alésoirs, tarots, fraises et divers	Atelier
72	800	Meuble d'atelier mobile 9 tiroirs avec mandrin de perceuse, étaux et divers	Atelier
75	7 000	Tridimensionnelle semi auto MITUTOYO, modèle CRYSTA Plus, n° 150 108504, équipée d'une tête RENISHAW	Contrôle
76	6 000	Tridimensionnelle semi auto ETALON, modèle DERBY, équipée d'une tête RENISHAW et d'une visu REFLEX	Contrôle
77	3 000	Projecteur de profil BATY, modèle R400 XL, n° 1413	Contrôle
78	1 000	Machine de marquage SIC, modèle EC7	Contrôle
79	200	Rugosimètre SM, modèle SM4 MULTISTANDARD 3V, n° 36700801	Contrôle
80	300	Lot de 2 marbres, 1 de dimensions 400x300 mm épaisseur 70 mm, 1 de dimensions 640x400 mm épaisseur 80 mm	Contrôle
81	600	Marbre sur support métallique, dimensions 2000x750 mm épaisseur 45 mm	Contrôle
82	800	Meuble d'atelier mobile 6 tiroirs avec appareils de mesure divers, tampons lisses, tampons à filetage, bagues et divers	Contrôle
83	400	Armoire haute métallique avec outillage de contrôle divers, 14 pieds à coulisse, 4 jauges de profondeur et divers	Contrôle
84	200	Etabli à 2 tiroirs et 2 portes	Contrôle

N° Lot	Est	Description	Situation
85	10 000	Stock matières premières comprenant : barres et profilés aluminium (6060 - 2017 - et 5754), barres en acier, laiton bronze, cuivre et divers	Atelier
86	1 000	Un lot de pièces en cours de fabrication	Atelier
87	1 000	95 boîtes de 5 roulements LR 25 X 30 X 26,5	Atelier
88	200	50 porte outils en plastique	Atelier
90	1 000	Emballeuse film rétractable SKINPACK, n° 0904609-03, année 2009	Atelier
91	300	Rétracteur de papier PADPAK, modèle PPC 8.1, n° 0405.7740	Atelier
95	2 000	Compresseur KAESER, modèle ASK 34, n° 1270, année 2016, puissance 18,5 kW, pression 8 bars, 5879 heures au compteur	Atelier
96	400	Sécheur d'air PARTENAIR, modèle ACT 55	Atelier
97	600	Compresseur INGERSOLL-RAND, modèle SRR U5 18-1, n° 221 0005, année 2002, pression de service 7,5 bars	Atelier
98	200	Sécheur d'air INGERSOLL-RAND, modèle TMS	Atelier
99	400	Cuve verticale SIAP, n° 01453, année 2016, pression de service 11 bars, pression d'épreuve 15,5 bars, capacité 500 litres	Atelier
105	3 000	Chariot élévateur FENWICK, modèle LINDE H16, type H167-03, série H2X350P01767, année 2003, capacité 1,5 tonne, mât triplex, énergie gaz, 945 heures	Atelier
106	80	Transpalette QUICK LIFT	Atelier
110	400	Rayonnage charge lourde longueur environ 12 m, 5 échelles hauteur 4,5 m, largeur 1,05 m, 19 lisses de 2,8 m	Atelier
111	80	Rayonnage charge lourde longueur environ 3 m, 2 échelles hauteur 3,6 m, largeur 1,05 m, 3 niveaux, lisses de 2,8 m	Atelier
112	80	Rayonnage charge lourde longueur environ 3 m, 2 échelles hauteur 3,6 m, largeur 1,05 m, 4 niveaux, lisses de 2,8 m	Atelier
113	80	Rayonnage charge lourde longueur environ 3 m, 2 échelles hauteur 3,6 m, largeur 1,05 m, 2 niveaux, lisses de 2,8 m	Atelier
114	50	Enceinte grillagée 2 faces, longueur 5 mètres, largeur 3 mètres, 1 porte	Atelier
115	300	Cantilever 5 doubles portants, largeur 500 mm de 6 niveaux, longueur 5,3 mètres, hauteur 2,050 mètres	Atelier

N° Lot	Est	Description	Situation
116	120	Cantilever 3 doubles portants, largeur 500 mm de 7 niveaux, longueur 2,9 mètres, hauteur 2,050 mètres	Atelier
121	80	Bac de rétention, dimensions 800 X 1200 mm, profondeur 230 mm avec 2 pompes manuelles et lubrifiant divers	Atelier
125	700	Table de réunion, 1 guéridon, 1 bureau retour caisson, classeur, 2 buffets archives, 2 armoires mélaminées façon bois, 1 fauteuil dactylo, 7 chaises métalliques, 1 meuble bar, 1 porte-manteau, 1 paperboard, téléphone SAMSUNG	Direction
126	300	3 armoires hautes 2 portes à rideaux	Comptabilité
127	150	4 armoires basses 2 portes à rideaux	Comptabilité
128	100	Bureau avec retour, 2 caissons et siège dactylo	Comptabilité
129	50	Table basse et 3 fauteuils garnis de tissu noir	Comptabilité
130	150	3 armoires hautes métalliques, 1 armoire basse métallique, bureau caisson mélaminé façon pin, chaise dactylo tissu	Archives
131	150	2 tables mélaminées façon pin, armoire haute métallique, paperboard, 2 chaises dactylo tissu	Bureau chef d'atelier
140	200	4 vestiaires 3 portes et 1 réfrigérateur	Vestiaires
141	80	Fontaine à eau COSMETAL	Vestiaires

LA VENTE ET SON DEROULEMENT

Article 1

La vente est publique et a lieu aux enchères.

L'adjudication sera faite au plus offrant contre paiement comptant.

En cas de double enchère, le lot sera remis en vente et le public admis à enchérir à nouveau.

Article 2

La vente a lieu dans l'ordre indiqué dans le catalogue de vente. Le Commissaire-Preneur Judiciaire se réserve toutefois le droit de s'écarter de l'ordre du catalogue, de réunir ou diviser des lots, ou retirer des lots qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance, même après enchères dépassant la mise à prix.

Article 3

Les matériels sont vendus dans l'état où ils se trouvent lors de la vente, sans aucune garantie ni aucun recours, sans réclamation possible une fois l'adjudication prononcée. L'acheteur potentiel est considéré comme compétent, et réputé avoir pris connaissance de l'état du matériel lors des expositions. Les photos utilisées sur les différentes publicités ne sont pas contractuelles. Les cotes, quantités et qualités figurant au catalogue ne sont données qu'à titre indicatif et ne sont pas garanties.

LE PAIEMENT DU PRIX, DES FRAIS ET TAXES

Article 4

Les adjudications sont faites TTC. L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 12% HT ainsi que la TVA sur ces frais, soit 14,4% TTC.

Pour être effectif, le paiement se fera :

- soit en espèces dans le respect de la réglementation en vigueur, soit 1 000 €,
- soit par chèque certifié ou par chèque accompagné obligatoirement d'une garantie bancaire (voir modèle dans ce catalogue),
- soit par virement bancaire (mode de règlement exigé pour les acheteurs hors France)

Les acheteurs hors France devront s'acquitter du montant de la TVA française au taux de 20 %, comme caution. Cette somme sera remboursée sur présentation du document de transport pour les acheteurs de la CE, et sur présentation du document d'export pour les acheteurs hors CE. L'acquéreur dispose de 30 jours calendaires après la vente pour retourner ces documents à Maître Philippe DUPLESSIS.

L'étude est adhérente au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-Preneurs, auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Freycinet 75016 PARIS.

L'ensemble des frais bancaires restera à la charge de l'acheteur.

TRANSFERT DE PROPRIETE ET GARANTIES

Article 5

Les acheteurs deviennent responsables de leurs lots dès l'adjudication prononcée, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement. A compter de l'adjudication, le vendeur ne saura être tenu pour responsable de la disparition partielle ou totale du lot adjugé, des dommages qui pourraient lui être occasionnés ou des dommages qu'il pourrait occasionner.

ENLEVEMENT DES LOTS ADJUGES

Article 6

Les enlèvements devront être effectués par l'acheteur dans les délais annoncés dans le catalogue et/ou lors de la vente. Dans le cas où les lots ne seraient pas retirés dans les délais impartis, le vendeur se réserve le droit d'appliquer aux acheteurs retardataires des frais de stockage et de gardiennage, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des lots en question.

Article 7

Sauf stipulation expresse, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement au lot adjugé seront débranchés à l'endroit du premier raccord, interrupteur, de la première vanne ou des repères apposés par le vendeur sur les conduites. Sauf disposition contraire mentionnée dans le catalogue de vente, l'adjudicataire ne pourra prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines ou incorporées dans les éléments de maçonnerie ou les câbles électriques entre les transformateurs et tableau de commande des machines.

Article 8

En cas de nécessité de démonter un bien immobilier pour enlever un ou plusieurs lots adjugés, l'acquéreur ne pourra procéder au démontage du bien qu'après accord de l'Officier Ministériel et suivant les termes et conditions définis dans cet accord. Un dépôt en rapport avec les dommages pouvant être occasionnés au bâtiment et à ses installations sera effectué par l'acheteur. Si de tels dommages apparaissaient, le dépôt sera applicable au paiement en compensation des réparations des dommages. Si le dépôt s'avérait insuffisant pour couvrir les dommages occasionnés par l'acheteur sur le bien immobilier, ce dernier devrait prendre à sa charge l'intégralité des frais de remise en état dudit bien. En l'absence de dommage, le dépôt sera rendu à l'acheteur.

RESTRICTION CONCERNANT LA VENTE DE CERTAINS MATERIELS

Article 9

Les machines et éléments de production sont vendus généralement conformes aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises. Cette conformité est attestée soit par la Plaque de Conformité (machine mise en service après le 15 Janvier 1981 - décrets 80-543 et 544) ou la Plaque CE (machine mise en service après le 15 Janvier 1993 - décrets 93-40) et le certificat de conformité.

9.1

Lorsque l'effet mise en vente n'est pas conforme aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises, il est rappelé aux acheteurs que le dit effet doit être impérativement remis aux normes susnommées lors de leur installation et/ou utilisation après la vente. Les acquéreurs s'engagent à mettre les matériels en conformité avec les normes qui leur seront applicables. Les matériels sont considérés comme vendus pour pièces.

9.2

Les machines non dangereuses et non conformes, sont vendues inaptées à la mise en production. Elles pourront être vendues dans l'état :

- 1- à une personne physique ou morale destinant le matériel à une utilisation hors CE.
- 2- à une personne physique ou morale ayant qualité de revendeur, récupérateur, reconstruteur, casseur, ferrailleur ou collectionneur qui s'engage à une mise en conformité, sous sa responsabilité, avant cession éventuelle à un client exploitant.
- 3- à tout acheteur pour source de pièces détachées et qui reconnaîtra en acceptant les conditions générales et les conditions particulières de ventes aux enchères, ne pas remettre ou céder pour tel le matériel d'exploitation.

9.3

Les machines reconnues dangereuses (arrêtés des 5 mars et 24 juin 1993) et non-conformes ne pourront être cédées qu'aux catégories 1 et de 2 de l'article précédent

9.4

Les acheteurs s'engagent aux respects des critères ci-dessus en acceptant les Condition Générales de ventes aux enchères.

9.5

Les dispositions des articles 9.1 à 9.4 ne sont pas applicables dans le cas de vente judiciaire pratiquée après un jugement prononçant la liquidation judiciaire du vendeur.

Article 10

Lorsque l'effet mis en vente n'est pas conforme aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises, cette non-conformité et les restrictions de vente qui en découlent seront mentionnées dans le catalogue de la vente dans le descriptif et indiquées lors de la mise aux enchères.

Article 11

Les dispositions des articles 9 à 10 ne sont pas applicables dans le cas de vente judiciaire pratiquée après jugement prononçant la liquidation judiciaire du vendeur.

DISPOSITIONS DIVERSES

Article 12

Les présentes conditions de vente sont réputées connues et acceptées sans réserve par l'acheteur.

Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française, régit la vente ; toute traduction n'est qu'indicative.

* * *

CARTE D'ENREGISTREMENT REGISTRATION CARD

Pour vous enregistrer, merci de nous remettre ce formulaire lors des visites ou avant la vente, avec votre carte de visite si possible et impérativement un chèque signé à l'ordre du CPJ ou de la SVV.

To be registered, please give us back this document during the visit or before the auction, with your business card if possible and auction being cash, to give bank guarantee.

N° ACHETEUR / BUYER

SOCIÉTÉ / COMPANY :

ADRESSE / ADDRESS :

CODE POSTAL / ZIP CODE : **VILLE / TOWN :**

TÉLÉPHONE / PHONE : **PAYS / COUNTRY :**

TÉLÉCOPIE / FAX : **E-MAIL :**

N° TVA INTRA. / VAT NUMBER

- UNIQUEMENT POUR LES ACHETEURS ÉTRANGERS -

NOM / LAST NAME :

FONCTION / FUNCTION :

MOBILE :

DATE :

SIGNATURE :

GARANTIE BANCAIRE OUI / YES NON / NO
BANK GUARANTEE

Montant / Amount :

ESPÈCES / CASH OUI / YES NON / NO

Montant / Amount :

CHÈQUE / CHECK OUI / YES NON / NO

CARTE BLEUE / CREDIT CARD OUI / YES NON / NO

VIREMENT / BANK TRANSFER OUI / YES NON / NO



LUTÈCE INDUSTRIE

Consultants internationaux en ventes industrielles

60, rue de Castagnary - 75015 PARIS

www.lutece-industrie.com

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63

English and Spanish : +33 (0)7 81 58 50 40

info@lutece-industrie.com



LOT N° 85
 ▶ **Stock matières premières** comprenant : barres et profilés aluminium (6060 - 2017 - 5754), barres en acier, laiton bronze, cuivre et divers
 ▶ **Stock raw materials** comprising aluminium bars, profiles (6060 - 2017 - 5754), steel bars, brass, bronze, copper and various



LOT N° 86
 ▶ **Un lot de pièces en cours de fabrication**
 ▶ **Batch parts in-progress**

MOBILIER DE BUREAU

OFFICE FURNITURE



LOTS N° 125 À 131
 ▶ **Mobilier de bureau**
 ▶ **Office furniture**



Ce dépliant photos ne présente qu'un échantillon des matériels proposés à la vente.

POUR PLUS DE DÉTAILS, VEUILLEZ TÉLÉCHARGER LE CATALOGUE SUR NOTRE SITE
www.lutece-industrie.com

This photo flyer only contains a survey of the objects to be auctioned.

FOR MORE DETAILED INFORMATION, PLEASE DOWNLOAD THE CATALOGUE ON OUR WEBSITE
www.lutece-industrie.com

VISITES

TEAM H7

8 Les Bas Musats
 89100 MALAY-LE-GRAND
GPS : 48° 11' 08" N - 3° 19' 20" E
 Sur rendez-vous auprès de Lutèce Industrie avant la vente
 ET
Mercredi 19 Septembre 2018
 de 9h00 à 12h00



VIEWING

TEAM H7

8 Les Bas Musats
 89100 MALAY-LE-GRAND
GPS : 48° 11' 08" N - 3° 19' 20" E
 By appointment before the sale
 AND
Wednesday, September 19th
 2018 from 9h00 a.m
 to 12h00 p.m

CONDITIONS DE VENTE : Les conditions générales de vente sont précisées au catalogue, notamment en ce qui concerne les restrictions sur la vente des matériels non conformes aux dispositions techniques ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises. Les lots concernés sont repérés par un astérisque dans le catalogue de vente. Le paiement des lots s'effectue au comptant majoré du montant des frais 14,4% TTC.

Paiement/ Bank details			
DDFIP YONNE - 89011 AUXERRE CEDEX			
Code Banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000356995M	41
IBAN	FR51 4003 1000 0100 0035 6995 M41		
BIC	CDCG FR PP		



LUTÈCE INDUSTRIE

Consultants internationaux en ventes industrielles
 60, rue de Castagnary
 75015 PARIS

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63
 English and Spanish : +33 (0)7 81 58 50 40
info@lutece-industrie.com